



académie
Aix-Marseille **E**

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/14-652-56 du 01/12/2014

APPEL A CANDIDATURE POUR LE SERVICE EDUCATIF ASSOCIE AU MUSEE-MUSEUM DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE Déléguée académique à l'action culturelle - Tél : 04 42 93 88 41
Fax : 04 42 93 88 19 - ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un enseignant du public assurant un service éducatif de 108 HSE (heures supplémentaires effectives) auprès de la DAAC au sein du Musée-Museum départemental des Hautes-Alpes (64 HSE à partir de janvier 2015). L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Patrimoine » de la DAAC et le Musée-Museum départemental, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- Connaître les grandes priorités académiques en matière de politique éducative.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés.
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat dans différents domaines artistiques et particulièrement le patrimoine.
- Être à même de développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formation et de projets éducatifs et culturels
- Témoigner d'un regard polyvalent et d'une faculté d'adaptation
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec le Musée-Museum départemental des Hautes-Alpes.
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension de mutualisation avec le Service Educatif des Archives Départementales des Hautes-Alpes
- Accompagner les équipes pédagogiques dans l'élaboration de projets culturels transversaux inscrits dans ce partenariat et articulés avec les enseignements (notamment d'histoire des arts)

- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec le Musée-Museum départemental et la DAAC.
- Être le relais auprès des enseignants des actions et de la politique culturelle du Musée-Museum départemental des Hautes-Alpes, en lien avec la DAAC.
- Être un acteur d'information auprès du Musée des priorités académiques en matière de politique éducative, et des projets des établissements.
- Être capable d'écouter, de communiquer et d'organiser
- Savoir s'inscrire dans une démarche collective
- Exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2014-2015, à compter du 1^{er} janvier 2015 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidatures sont invités :

- à prendre contact avec Daniel GILBERT, délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle daniel.gilbert@ac-aix-marseille.fr, ou Emmanuelle AUBOUIN, chargée de mission Patrimoine auprès de la DAAC emmanuelle.amic-aubouin@ac-aix-marseille.fr afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié du chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 10 décembre 2014 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
 À l'attention de Mme Delouze Marie
 Rectorat
 Place Lucien Paye
 13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignants dont la candidature sera retenue seront convoqués pour un entretien, le 16 décembre après-midi, dans les locaux de la DSDEN des Hautes-Alpes, 12 av. Maréchal Foch, 05000 GAP

Signataire : pour le Recteur et par délégation, Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille